

Jetée de Port-Stanley—Réparations.... \$2,000

M. CASEY : Je suis heureux de trouver cette somme dans le budget. Port-Stanley est un port très important, juste sur le bord de mon comté, quoique n'en faisant pas partie, et comme le comté dans lequel il est situé n'a pas été assez heureux pour élire un partisan du gouvernement à la dernière élection, je me sens obligé de dire un mot sur cet item avant qu'il soit voté. J'ai parlé au département il y a quelque temps de la nécessité de faire faire quelques réparations provisoires aux jetées actuelles de Port-Stanley, pour les empêcher d'être gravement endommagées par les tempêtes de l'automne, et je suis heureux de voir dans le budget une somme à cet effet. En même temps, je crois qu'il convient d'avertir le gouvernement que le grand district intéressé à l'avenir de Port-Stanley s'attendra à ce qu'on fasse quelque chose de plus permanent dans un avenir rapproché pour ce port important. On a bien commencé à Port-Burwell à l'autre bout du comté, en inscrivant une somme de \$15,000 dans le budget de cette année, et l'on demandera probablement quelque chose du même genre pour Port-Stanley. Mais j'ai cru qu'il suffisait de demander au gouvernement cette année une somme qui empêchât cette précieuse et dispendieuse propriété publique d'être endommagée par les tempêtes de l'hiver qui approche.

J'espère que le gouvernement, lorsqu'il enverra des ingénieurs décider comment dépenser cette petite somme, donnera instruction à ces ingénieurs d'étudier la question de savoir comment Port-Stanley pourra être permanentement amélioré aux moindres frais ; car il faudra faire des améliorations permanentes. Ce port a été très négligé depuis dix-huit ans, bien que représenté durant une partie considérable de ce temps par des amis de l'ancien gouvernement. Le gouvernement de M. Mackenzie a dépensé \$7,000 à \$8,000 dans ce port, et l'ancien gouvernement environ \$5,000, mais c'est tout ce qui a été dépensé depuis la construction primitive il y a 40 ou 50 ans. A cette époque, on y a dépensé une forte somme de deniers publics, et il n'est pas de l'intérêt public de laisser se gaspiller cette forte somme. J'ai compris que le département hésitait à y dépenser de l'argent, parce qu'il était sous l'impression que ce port était sous le contrôle du chemin de fer du Grand-Tronc. J'ai demandé un relevé, bien que j'espère le voir présenter demain. A tout événement, lorsqu'il sera préparé, ce sera un utile mémoire pour l'information du ministre et du département. Quelque soit l'état des choses qu'il révélera dans ce sens, j'espère qu'il éclaircira les choses, et que le gouvernement trouvera moyen à la prochaine session de faire quelque chose pour mettre ce port important au rang où il devrait être, dans la liste des ports les plus importants de nos grands lacs.

Pour fournir un remorqueur pour le service postal d'hiver entre le cap Traverse, I.P.E., et le cap Tourmentin, N.B..... \$10,000

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Depuis des années, nous avons essayé d'établir un meilleur service entre les caps. On l'a fait depuis plusieurs années par des chaloupes, qui traversent au péril de la vie, et le service pourrait être très amélioré en y plaçant un puissant remorqueur. J'ai visité l'endroit et j'ai

traversé bien des fois moi-même ; et chaque fois, j'ai été frappé de la nécessité de tenter cette expérience. Après avoir consulté le capitaine McElhinney, l'officier de marine du département, et les meilleures autorités que j'ai pu trouver dans l'île du Prince-Edouard, je me suis décidé à conseiller à mon collègue d'inscrire une somme pour pouvoir tenter l'expérience. Nous avons à l'étude les offres de trois remorqueurs, et en outre, nous étudions l'opportunité d'y mettre le *Bayfield* au lieu de nolisier un remorqueur. Il est occupé sur les lacs à faire un relevé hydrographique. Il faudra le mettre sur la cale pour le calfater de nouveau et le réparer, et s'il était complètement doublé, ce serait un meilleur bateau qu'aucun des remorqueurs qu'on nous offre.

M. FOSTER : Quelle objection a-t-on au *Stanley* ?

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : On ne pourrait pas le risquer là.

M. FOSTER : Il pourrait mouiller au cap Tourmentin.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Il n'y a pas de havre sur le côté de l'île où il pourrait mouiller. Un petit remorqueur de 100 pieds de long et d'une force de 50 chevaux pourrait se couper un havre dans la glace. Il n'y a pas de quai à cet endroit, et l'on estime que la construction d'un quai coûterait \$300,000. Nous ne nous proposons pas de demander une pareille somme, mais si l'expérience réussit, elle sera très avantageuse au public voyageur, et nous donnera un bateau qui devrait faire le service presque tout le temps deux fois par jour, parce que le passage entre les deux caps n'est que de huit milles.

M. FOSTER : Si cela réussit, je suppose que le service des chaloupes à glace cessera ?

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Cela dépendra du succès que nous aurons. Lorsque la glace se formera et lorsque ce bateau sera là, il nous faudra toujours avoir sur le pont deux chaloupes à glace en cas d'accident.

M. FOSTER : La question est de savoir si, le passage étant si court, il faudra plus d'un havre. Le bateau pourra toujours revenir du côté du cap Tourmentin, et si le temps est trop mauvais, il ne partirait pas. Dix-neuf jours sur vingt, le bateau pourrait traverser et rentrer à son port au cap Tourmentin, et toucher seulement de l'autre côté pour débarquer les passagers et le fret.

LE MINISTRE DE LA MARINE ET DES PÊCHERIES : Si l'honorable monsieur se trouvait là en hiver, il comprendrait que le quai de cap Tourmentin, bien que très long, ne l'est pas assez pour se rendre au delà de la glace du bord, qui se forme jusqu'à un mille ou un mille et demi du rivage.

M. FOSTER : Je n'ai aucune objection à tenter l'expérience. C'est une expérience que j'ai toujours cru devoir être faite.

M. MACDONALD (King, I.P.E.) : Dans une occasion précédente, on a parlé d'y amener ici le